

Directives sanitaires, entente d'engagement et acceptation des risques COVID-19 – PLATEAUX INTÉRIEURS

Étant donné la pandémie Covid-19 qui se poursuit et notre obligation de suivre les directives de la Direction de la Santé publique (DSP) et du gouvernement du Québec afin d'assurer la santé et la sécurité des participants et des employés, voici des directives qui devront être respectées tout au long de la saison 2020-2021.

(Selon les directives de la DSP en date du 1^{er} septembre 2020 – sujet à changements durant l'année selon l'évolution de ces directives.)

Chaque participant a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, et de veiller à ne pas mettre en danger la santé, la sécurité et l'intégrité physique d'autres personnes qui se trouvent sur les lieux.

Nous vous demandons donc de prendre connaissance de ce document et de nous le retourner signé, par courriel à yuliany.enriquez@brebeuf.qc.ca, avant votre première journée de location.

Règlements sanitaires à respecter en tout temps lors de votre saison 2020-2021 :

1. **Toutes les règles sanitaires exigées par la DSP et le gouvernement du Québec devront être respectées par tous vos participants.**
2. **Aucun spectateur ne sera accepté** durant votre activité au Collège Jean-de-Brébeuf. Seuls les participants, entraîneurs, officiels mineurs et majeurs seront autorisés.
3. **Le responsable de l'activité doit s'assurer que tous les participants de son groupe ne présentent aucun symptôme de la COVID-19** (toux, fièvre, difficulté respiratoire, perte soudaine de l'odorat), ne sont pas en contact avec une personne atteinte de la COVID-19 et n'habitent pas avec une personne en attente d'un test de dépistage ou d'un résultat d'un test déjà fait, et appliquer de façon stricte l'exclusion pour les personnes présentant ces symptômes ou autres symptômes qui s'apparentent au coronavirus;
4. **Registre : Le responsable doit tenir à jour un registre de présence pour chaque groupe d'utilisateur. Cette procédure obligatoire est nécessaire afin de faire un suivi rigoureux si un cas de COVID-19 devait être déclaré.**
5. **Frais Covid-19** : Étant donné les frais supplémentaires substantiels occasionnés par la mise en place des mesures sanitaires et de sécurité, des frais fixes de **50\$** par session seront ajoutés à votre facture. Il y a 3 sessions dans l'année, soit septembre à décembre, janvier à avril et mai à août.
6. **Arrivée** : Dans chacun de nos plateaux sportifs intérieurs, une porte d'entrée et de sortie sera identifiée afin d'éviter que deux groupes d'utilisateurs se croisent lors de la transition entre les deux. L'entrée se fera par une porte et la sortie par une autre lorsque c'est possible. **Advenant le cas où un plateau sportif n'a pas deux portes d'accès distincts disponibles, le groupe terminant son activité devra se regrouper dans un secteur du plateau sportif afin de permettre au groupe suivant d'entrer dans le plateau et se regrouper à l'opposé du groupe en attente de sortir (voir document joint intitulé « Entrée et sortie »).**
7. Tous les utilisateurs de nos plateaux sportifs devront se laver les mains dès leur entrée au Collège.
8. **Le port du couvre-visage sera aussi obligatoire en tout temps (pour toute personne de 10 ans et plus) à l'exception du banc des joueurs, sur la surface de jeu et dans la cabine de douche.** Cela veut dire qu'il vous sera exigé de porter votre couvre-visage en tout temps dans le vestiaire des joueurs lors de votre habillage et déshabillage avant et après votre activité. Autre exemple, le port du couvre-visage sera aussi obligatoire pour circuler entre le gymnase et les toilettes ou toute autre aire commune à l'extérieur du plateau sportif.

9. **L'utilisation des vestiaires n'est pas recommandée, mais ne sera pas interdite.** Dans la mesure du possible, nous demandons aux utilisateurs d'arriver aux gymnases en tenue sportive. Lors de la période hivernale, les bottes devront être retirées AVANT d'entrer dans le gymnase et mises dans un sac pour ne pas que l'eau et le calcium endommagent les planchers. **Lors de l'utilisation des vestiaires, le port du couvre-visage sera obligatoire en tout temps puisque la distanciation sociale minimale est impossible. Autant que possible, nous vous demandons de rester à 2 mètres de toute personne dans le vestiaire.**
10. **Douches :** Quoique non recommandé, étant donné que les vestiaires sont munis de cabines de douches, il vous sera permis de les utiliser. Vous devrez entrer dans la cabine de douche avec votre couvre-visage, puis le retirer pendant la douche et le remettre avant de sortir de la cabine.
11. **Toute consommation de breuvages est interdite dans les vestiaires et les aires communes,** car le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps.
12. **Sur le banc des joueurs, chaque joueur devra respecter la distanciation sociale de 2 mètres puisque les joueurs en attente ne porteront pas leur couvre-visage.**
13. **Départ :** Utiliser la porte du plateau sportif identifiée sortie et quitter le plus rapidement possible pour éviter de croiser le groupe suivant. Advenant le cas où un plateau sportif n'a pas deux portes d'accès disponibles, vous devez vous regrouper dans un secteur du plateau sportif afin de permettre au groupe suivant d'entrer, puis vous pourrez ensuite vous diriger vers l'unique porte pour quitter le plateau sportif (**voir document joint intitulé « Entrée et sortie »**).
14. Chaque utilisateur devra se laver les mains à la sortie du plateau sportif.
15. Tous les paiements au local des appariteurs devront se faire par carte de débit ou de crédit.
16. **Aucun rassemblement ne sera autorisé dans les aires communes ou dans les estrades** avant, pendant ou après les parties.
17. **Chaque joueur doit avoir sa propre bouteille d'eau et sa serviette. Il est interdit de boire directement à la fontaine. Seul le remplissage des bouteilles sera permis à toutes les fontaines à boire du collège.**
18. **Si vous êtes malade, restez à la maison.**

Les mesures sanitaires et préventives sont susceptibles d'évoluer dans le temps selon l'actualisation des consignes de la Direction de Santé publique et des orientations des autorités gouvernementales. Le Collège Jean-de-Brébeuf se réserve le droit de retirer l'accès à ses plateaux sportifs à toute personne qui ne respecterait pas les mesures mises en place. Nous sollicitons votre collaboration afin de nous aider à assurer le respect des mesures sanitaires et préventives.

Nous savons que cette nouvelle réalité nous demandera à tous une période d'adaptation, et nous ferons notre possible pour nous assurer que votre retour dans nos installations se déroule agréablement. Nous faisons de notre mieux pour adapter nos installations et nos façons de faire à cette nouvelle situation, en étant conscients de tous les inconvénients que cela comporte pour tous.

ENGAGEMENT

Je (nom complet et nom du groupe), _____, reconnais avoir lu et compris l'ensemble des mesures et procédures mises en place par le Collège Jean-de-Brébeuf pour réduire et contrôler les risques d'infection à la COVID-19. Je comprends que celles-ci sont obligatoires, que je dois m'y conformer et exiger de tous les membres du groupe sous ma responsabilité de s'y conformer.

Signature

Date